



N° 2026 00003

COMMUNIQUE

/C/EIFORCES/DG/SIGAMP/2025 du

18 JUIN 2026

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION
DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°00002/AONR/EIFORCES/CIPM/2026 DU 24 avril 2026 POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE DE
L'EIFORCES.**

Le Général de Brigade, Directeur Général de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES) communique :

Conformément aux dispositions de L'appel D'offres National Restreint N°00002/AONR/EIFORCES/CIPM/2026 du 24 avril 2026 pour la souscription d'une police d'assurance maladie de L'EIFORCES, la compagnie **AREA ASSURANCES** ci-après est retenue pour l'exécution des travaux susmentionnée :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	PERIODE
AREA ASSURANCES	18 010 842 FCFA (Dix-neuf millions dix mille huit cent quarante-deux)	DOUZE (12) mois

L'attributaire dudit Appel d'Offres est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction Administrative et Financière/ Service Administratif et Financier / Bureau des Contrats et Marchés, à l'immeuble siège de l'EIFORCES sise à Awae pour la suite des procédures administratives.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès la publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait réclamation

Copies:

- ❖ Journal des Marchés (pour publication)
- ❖ MINMAP
- ❖ ARMP
- ❖ CIPM
- ❖ CFS/AC//EIFORCES
- ❖ ARCHIVES



Général de Brigade
Bitoté André Patrice
Directeur Général EIFORCES